

Une couverture adéquate pour vos envies d'évasion

Les + du contrat PASS'Voyages



Avec PASS'voyages, couvrez tous vos séjours, à titre privé ou professionnel, grâce à une assurance annuelle unique.

Voyagez toute l'année bien assuré !

Avec PASS'voyages, partez serein ! Garantie complémentaire à celles souvent proposées par votre carte bancaire, PASS'voyages vous permet d'être assuré à tout instant quels que soient :

- la durée* et le nombre de vos déplacements qu'ils soient d'ordre privé ou professionnel,
- votre lieu de séjour, en France ou à l'étranger **
- vos moyens de transport : voiture, train, avion...

* Le voyage ne peut excéder 45 jours consécutifs.

** Sauf pays en guerre



Parole de postier bien assuré !



Parents de 2 enfants, nous profitons des vacances d'hiver pour partir skier en famille. Notre fils aîné effectue des séjours linguistiques pour perfectionner son anglais. Quant à notre fille, elle se rend régulièrement en train chez sa grand-mère. Avec PASS'voyages, pour seulement 240 €/an, avec la formule familiale, nous sommes tous couverts pour l'ensemble de nos déplacements.

Marc et sa famille
Vire
(14502)



Découvrez PASS'Voyages, un contrat exclusif pour couvrir tous vos déplacements et Camping Car une offre spécialement étudiée pour ce type de véhicules.

Avec L'assurance des Postiers vous pouvez compter sur une gamme complète pour assurer vos vacances !

Les + du contrat Camping Car



Camping Car, l'assurance idéale pour protéger aussi bien votre véhicule que son conducteur et les passagers qu'il transporte.

Avec l'assurance Camping Car, voyagez sur les routes en toute liberté !

Le contrat Camping Car assure :

- les monoblocs,
- les camping car,
- les véhicules utilitaires comportant une cellule amovible ou non.

3 formules au choix

Le contrat Camping Car de L'assurance des Postiers est parfaitement adapté à l'utilisation de votre véhicule et vous propose trois formules, adaptées à vos besoins :

- **Formule Primo** : Assurance aux tiers
- **Formule Confort** : Assurance aux tiers + vol / incendie / bris de glaces
- **Formule Optima** : Assurance tous risques

Garantie du conducteur

Vous bénéficiez automatiquement de la garantie du conducteur et êtes indemnisé jusqu'à 100 000 € :

- en cas d'accident seul ou avec un tiers non responsable,
- au titre des préjudices corporels, matériels et économiques.

Mobilité garantie pour toutes les formules

- Vous bénéficiez d'une assistance 0 km : suite à une panne ou à un accident, le camping car immobilisé est dépanné, jusque devant chez vous.
- Vous profitez d'un **véhicule de remplacement** en cas d'accident.

Personnalisez vos contrats avec deux formules au choix

En formule individuelle ou familiale, vous souscrivez l'assurance qui vous convient.

Avec la formule familiale, tous les membres de votre famille sont protégés, que vous voyagiez ensemble ou séparément.

Des exclusivités

• OPTION SPORT

Avec l'option Sport, vous êtes remboursé en cas d'impossibilité de pratiquer le sport qui justifie votre voyage et ce, même si vous pouvez vous déplacer.

- La plupart des sports* sont couverts, y compris le ski hors piste, la plongée, le rafting ... activités généralement exclues des contrats classiques !

- Les frais de secours y compris les frais de recherche et de sauvetage sont inclus jusqu'à 40 000 € / personne et 160 000 € / événement.

- Vos abonnements et matériels sportifs sont assurés.

* Sauf : alpinisme au-dessus de 6 000 m, sports aériens (incluant le kitesurf et le parapente), la chasse aux animaux dangereux ainsi que la spéléologie.

• **GARANTIE ANNULATION, étendue aux salles de réception**
Report de date de mariage, de baptême, annulation de réveillon ... Grâce à PASS'voyages, vous avez la possibilité d'annuler votre réservation et pouvez être remboursé intégralement, déduction faite de la franchise.